

Dossier de demande d'aide

PERMIS DE THEATRE

(programme permettant l'accès au théâtre d'un plus grand nombre d'enfants grâce à la mise en place d'un billet à 1€)

LE PROJET

Titre : Permis de Théâtre

Nom du responsable du projet : Leïla Moguez

Tel : 06 62 32 84 55 / **Mail :** leila@manufacturedesabbesses.com

Résumé : Le programme PERMIS DE THEATRE a pour objectif de réduire les inégalités entre les enfants face à l'accès au théâtre. Grâce à l'aide sollicitée, nous souhaitons mettre en place un tarif spécial de 1€ par enfant (au lieu de 5€) pour les groupes scolaires. Ainsi, les enseignants pourront organiser des sorties au théâtre même si le budget de leur école est trop modeste.

SOMMAIRE DU DOSSIER

I – Présentation de l'organisme demandeur : La Manufacture des Abbesses

- 1) Le lieu
- 2) La Programmation Jeune Public

II – Le Projet PERMIS DE THEATRE

- 1) La Naissance du Projet : son intérêt, les manques qu'il comble...
- 2) Une solution : l'entrée à 1€ par enfant
 - Pourquoi 1€ ?
 - Le besoin d'une aide financière pour mettre en place ce tarif
 - Montant de l'aide sollicitée et mise en place du programme

I – Présentation de l'organisme

demandeur : LA MANUFACTURE DES

ABBESSES

1) Le lieu

La Manufacture des Abbesses est créée en novembre 2006. C'est une salle moderne, d'une capacité de 120 places, à la fois confortable et assurant une bonne visibilité à chacun des spectateurs.

La Manufacture des Abbesses a pour ambition de défendre des auteurs de théâtre contemporain, aussi bien dans la comédie que dans le drame... Le principal critère de sélection des spectacles étant l'histoire : elle doit ambitionner d'être forte, originale, exceptionnelle, unique.

La Manufacture s'engage d'ailleurs depuis son ouverture à multiplier les créations. Présenter pour la première fois une histoire à son public est son envie première, sa raison d'être.

La Manufacture des Abbesses est un théâtre privé indépendant ne recevant aucune subvention qui achève aujourd'hui sa troisième saison. Le bilan est très positif puisque le lieu est toujours là, bénéficiant d'excellents retours dans la presse et d'un public fidèle. (*cf annexes « Presse concernant le théâtre »*). Afin de maintenir cette exigence de qualité dans notre programmation et de nous atteler à des projets toujours plus ambitieux, nous avons fait appel pour la première fois en novembre 2009 au mécénat privé, en organisant une soirée de soutien. Le bilan de cette soirée est très encourageant. Ainsi, grâce aux dons de nos premiers mécènes, nous avons pu financer le décor et la scénographie du spectacle « Puissants et Miséreux » de Yann Reuzeau, et financer notre concours d'écriture destiné aux jeunes auteurs. Nous avons également éveillé l'intérêt de Jean-Marie Bruneau pour notre projet « PERMIS DE THEATRE » mis en place dans le cadre de notre programmation Jeune Public. C'est lui qui nous a conseillé de solliciter une aide auprès de votre fondation.

Avant de détailler les objectifs de ce projet, voici une courte présentation de notre programmation Jeune Public.

2) La Programmation Jeune Public

La programmation Jeune Public de la Manufacture des Abbesses est née courant 2008 et achève aujourd'hui sa deuxième saison. A l'origine de cette programmation, il y a le désir de proposer aux jeunes spectateurs et à leurs parents des spectacles variés et de qualité. Nous avons conscience du fait que ces spectacles constituent souvent la première rencontre des enfants avec le théâtre: le théâtre pour les enfants doit être divertissant, mais également répondre aux mêmes exigences artistiques que les spectacles destinés au public adulte. De plus, nous accueillons fréquemment les écoles et centres de loisirs, qui recherchent aussi un intérêt éducatif et pédagogique.

C'est pourquoi nous nous efforçons de proposer une programmation variée : des contes traditionnels faisant partie de notre culture commune (« Peau d'Ane », « Le Petit Poucet », ou encore « Le petit chaperon rouge »), des contes venus d'ailleurs constituant une ouverture à d'autres cultures (« Pelagia », conte de Nouvelle-Calédonie ou encore « La Baba Yaga », conte traditionnel russe), des spectacles abordant des thèmes actuels comme l'écologie (« Enfant de la Terre », des « Z'arbres en Z'ombres » ou encore « Une souris au pays des éléphants »), des spectacles musicaux (« Je vois des choses que vous ne voyez pas »), du clown (« Une clé pour deux »).

Grâce à cette exigence, nous avons réussi, en deux années, à fidéliser un public et c'est un vrai plaisir de constater que les enfants qui sont venus une fois, reviennent souvent. Nous observons le même phénomène avec les écoles et les centres qui réservent pour plusieurs spectacles dans l'année afin de faire découvrir à leurs élèves l'ensemble des spectacles que nous proposons.

Notre objectif aujourd'hui avec ce projet PERMIS DE THEATRE est d'ouvrir notre programmation jeune public à un plus grand

nombre d'enfants, en supprimant la difficulté d'accès liée au coût d'une sortie au théâtre.

II – Le Projet PERMIS DE THEATRE

1) La Naissance du projet

L'idée du programme Permis de Théâtre est née en septembre 200. En contactant les centres de loisirs et les écoles de l'arrondissement afin de leur présenter les différents spectacles à l'affiche, comme nous le faisons toujours en début de saison théâtrale, nous avons constaté une grande inégalité dans les budgets disponibles. En effet, le tarif de groupe à 5€ par enfant (au lieu de 9€ pour les autres spectateurs) ne pose en général aucun problème dans les établissements des quartiers « privilégiés » du 18^{ème} arrondissement (la place des Abbesses, Montmartre, Lamarck, Lepic...) ou les coopératives sont plus riches et les familles plus aisées. En revanche à la Goutte d'Or, Barbès ou La Chapelle, les budgets dépassent rarement 1 ou 2€ par enfant, au point, comme me l'a rapporté un directeur d'école, que les théâtres ne se donnent même plus la peine de contacter ces établissements. Dans ces quartiers, il est délicat de réclamer un supplément aux familles et les aides allouées par la mairie ou par les services scolaires ne sont pas toujours suffisantes. De plus, les délais d'obtention de ces aides rendent très difficile l'organisation d'une sortie.

Cf lettre de Sofie Epelboin, enseignante, en fin de dossier.

Pourtant, l'intérêt d'aller au théâtre pour les enfants est évident. Au delà de l'aspect ludique et divertissant ce ces sorties, le théâtre ouvre un horizon différent. Par le spectacle, les enfants découvrent en s'amusant une forme artistique, une écriture. Ils peuvent être initiés à des contes ou des histoires qui constituent notre patrimoine culturel ou être sensibilisés à des thèmes tels que l'écologie, la fraternité, etc... **Ces sorties sont aussi pour les enseignants un outil de travail original, l'occasion de solliciter la curiosité des enfants. Enfin, elles permettent des rencontres entre**

les jeunes spectateurs et les artistes, sous la forme d'intervention en classe ou de débat et d'ateliers à l'issue du spectacle .

Il semble injuste que malgré l'envie et la motivation des enseignants, les enfants ne puissent avoir accès aux spectacles qui leur sont destinés. Et ce uniquement pour des raisons financières. La solution est simple : en proposant des entrées au tarif de 1€ par enfant, on permettrait aux enseignants de choisir une sortie en fonction de sa valeur culturelle ou artistique et de son adéquation avec le travail effectué en classe, sans avoir à se soucier du prix. Des enfants qui n'en ont pas l'habitude pourraient aller au théâtre, souvent pour la première fois.

2) L'entrée à 1€ par enfant

Pourquoi une entrée à 1€ ?

Comme nous l'avons dit plus haut, l'objectif du programme **PERMIS DE THEATRE** est de permettre un plus large accès au théâtre pour les enfants de quartiers ou de milieux moins favorisés, dans lesquels une sortie au théâtre apparaît souvent comme un luxe superflu. Il est également question de rétablir une égalité entre les écoles ou les centres de loisirs.

Par conséquent, la première question à laquelle il nous semble important de répondre est la suivante : pourquoi définir un tarif à 1€ et pas une gratuité pure et simple ? Ce tarif est symbolique et permettra réellement d'abolir la discrimination liée au budget des structures face à l'accès au théâtre. En effet, en questionnant les directeurs de centres de loisirs ou les enseignants, et après deux ans d'expérience (la programmation jeune public de la Manufacture achève en effet sa deuxième saison) il nous est apparu clairement que ce tarif est abordable pour toutes les structures parisiennes ou de proche banlieue qui souhaitent organiser une sortie au théâtre avec un groupe d'enfants. Et c'est volontairement que nous ne proposons pas la gratuité. Car le théâtre Jeune Public est aussi « une école des spectateurs ». Dans ce sens, il est important que les enfants et leurs familles aient conscience qu'un spectacle a un coût, celui du travail des artistes notamment. Nous savons également que le fait de

proposer des invitations au théâtre a tendance à provoquer un intérêt fondé plus sur l'envie très naturelle de profiter d'un loisir gratuit que sur celle de découvrir un spectacle pour sa valeur artistique et éducative.

Les obstacles

Il nous est aujourd'hui impossible de mettre en place ce tarif à 1€ sans aide financière extérieure et c'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui cette subvention. La raison de cette impossibilité est simple : la Manufacture des Abbesses est un théâtre indépendant, ne bénéficiant à l'heure actuelle d'aucune subvention. Notre budget est donc tributaire des recettes de billetterie qui doivent couvrir les frais, déjà réduits au minimum, nécessaires au fonctionnement de la programmation. Dans le cas de la programmation jeune public, les compagnies sont accueillies dans le cadre de contrats de co-réalisation : c'est à dire que la recette nette d'une représentation (recette brute, moins les diverses taxes et les droits d'auteur) est partagée en deux parts égales. 50% de la recette nette pour la compagnie, les 50 autres pour le théâtre. La compagnie produisant le spectacle et les artistes qui travaillent pour elle sont donc eux aussi tributaires du montant de la recette.

Afin de permettre au lecteur d'appréhender le problème de la façon la plus précise possible, nous allons donner ici un certain nombre d'informations concrètes et chiffrées. Vous trouverez ici :

- un tableau comparatif de la répartition des recettes de billetterie pour une représentation au tarif habituel de 5€ par enfant et pour une représentation au tarif « permis de théâtre » de 1€ par enfant.
- Une estimation des frais engagés par le théâtre et la compagnie pour l'organisation d'une représentation, notamment au niveau du salaire des artistes.

Tableau comparatif

Afin de lire ces deux tableaux, il faut rappeler que la jauge de la Manufacture des Abbesses est de 120 places. Pour une représentation scolaire, le tarif « groupe » est habituellement de 5€ par enfant et les accompagnateurs sont invités. Il faut donc en moyenne compter 100 entrées payantes pour les enfants.

La T.V.A. sur la billetterie s'élève à 2,1%, la taxe parafiscale à 3,5% et les droits d'auteur quand il y a lieu, à 12,5%.

Recette pour 100 places à 5€	500
Total	500
Tva	10,28
Total hors taxe	489,72
Parafiscale	17,14
TOTAL hors tva et para	472,58
Estimation droit auteur	64,25
TOTAL Hors tout	408,33
Part revenant au théâtre	204,16
Part revenant à la compagnie	204,16

Recette pour 100 places à 1€	100
Total	100
Tva	2,06
Total hors taxe	97,94
Parafiscale	3,43
TOTAL hors tva et para	94,52
Estimation droit auteur	12,85
TOTAL Hors tout	81,67
Part revenant au théâtre	40,83
Part revenant à la compagnie	40,83

On constate qu'une représentation au tarif 1€ rapporte 40€ à chacune des parties. Pour accueillir convenablement le public et assurer la bonne marche du spectacle, 2 personnes du théâtre au moins doivent être présentes : une personne pour l'accueil et la billetterie ainsi qu'un régisseur son et lumière. Et ce au moins une heure avant et une heure

après le spectacle, soit un temps de travail d'environ 3h pour un spectacle jeune public. Même au salaire minimum (smic horaire 8,86€ depuis janvier 2010) , les 40€ apportés par la représentation ne suffisent pas à rétribuer le travail du personnel de la Manufacture des Abbesses. Et on ne parle même pas ici des autres coûts comme l'électricité, ou l'entretien et la propreté du lieu. Du côté de la compagnie, au delà d'un comédien sur scène, les 40€ ne suffisent pas non plus à payer les artistes puisque les charges salariales au régime intermittent sont encore plus élevées qu'au régime général (de l'ordre de 40%). Et il faut ajouter à cela l'amortissement des frais liés à la construction du décor, à la réalisation des costumes et à la communication.

Montant de l'aide sollicitée et mise en place

L'idée est donc d'utiliser des aides extérieures pour financer les 4€ manquants sur chaque billet. Ainsi nous proposons le tarif à 1€ aux centres ou écoles qui en ont besoin, sans pour autant léser les compagnies et les artistes et en maintenant l'équilibre financier de la programmation Jeune Public à la Manufacture des Abbesses.

Chaque aide de 400 euros nous permettra d'organiser une représentation pour 100 enfants et leurs accompagnateurs (notre salle accueille 120 spectateurs). Bien-sûr, tous les dons, même les plus modestes sont bienvenus : avec 60 euros, c'est 12 enfants qui vont au théâtre, soit un petit groupe lors d'une sortie en centre de loisirs, et c'est déjà beaucoup !

Dans un premier temps, nous recontacterons les écoles et centres du 18^{ème} arrondissement à l'origine de ce projet pour leur proposer notre tarif spécial. Ils choisiront librement le spectacle auquel ils souhaitent assister ainsi que la date de la représentation comme dans le cas d'une représentation scolaire ordinaire et nous utiliserons à chaque fois une partie de l'aide obtenue pour prendre en charge les 4€ manquant sur chaque entrée. Chaque représentation sera suivie d'une rencontre entre les artistes et les enfants sous forme d'un débat ou d'un atelier, selon l'âge du public et les thèmes abordés dans le spectacle.

Dans un second temps, nous aimerions étendre le champs d'action du projet PERMIS DE THEATRE aux autres arrondissements de Paris et à la proche banlieue.

Si vous souhaitez soutenir le projet PERMIS DE THEATRE, ou simplement obtenir de plus amples informations, merci de contacter Leïla par mail à leila@manufacturedesabbesses.com ou au 06 62 32 84 55.

Si vous êtes enseignant, directeur d'école ou de centre de loisirs et que vous souhaitez bénéficier de ce projet avec vos élèves, c'est le même contact ! Une lettre où vous expliquez vos difficultés et l'intérêt pour vous d'emmener les enfants au théâtre sera la bienvenue, me permettant ainsi d'étoffer ce dossier afin que PERMIS DE THEATRE aboutisse le plus tôt possible !

Lettre de Sofie Epelboin, institutrice à l'école Guadeloupe dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

« Madame,

Je suis enseignante en classe de CP. J'enseigne à l'école élémentaire Guadeloupe dans le XVIII^e arrondissement de Paris depuis 5 ans. C'est une école d'intégration, comprenant des classes d'élèves handicapés moteurs, une classe d'élèves aux troubles cognitifs et une classe d'élèves non- francophones. Nous sommes dans un quartier très défavorisé, classé ZEP de catégorie 4. Les élèves de notre école ont une connaissance extrêmement limitée du théâtre.

Particulièrement sensible au milieu théâtrale par ma formation et mes activités « extra scolaire », j'ai voulu partager ma passion avec mes élèves en les emmenant au théâtre.

L'année dernière déjà, j'ai pu faire venir bénévolement une compagnie pour enfant avec qui j'avais travaillé. Leur venue constituait en quelque sorte mon « salaire » en tant que scénographe du spectacle. Les bénéfices pédagogiques et humains de ces représentations se sont fait sentir immédiatement. Les professeurs des écoles ont pu travailler les différents niveaux de langage, ils ont fait produire des écrits s'adressant aux comédiens. Les élèves ont pu rencontrer des « faiseurs de théâtre » professionnels. Ils ont vécu également un moment collectif fort.

Cette année, je voulais emmener ma classe au théâtre, dans une vraie salle de spectacle. Et comme je vois les choses en grand, j'aurais aimé les emmener plusieurs fois pour pouvoir comparer les pièces, les salles, rencontrer une multiplicité de comédiens, de metteur en scène, de scénographe. Malheureusement, mon projet n'est pas réalisable.

Comme je vous l'ai dit précédemment, nous sommes dans un quartier très pauvre et si la mairie fournit des cahiers et des locaux et l'éducation nationale des professeurs, personne ne nous propose d'aller au théâtre.

Nos coopératives sont très maigres, malgré l'énergie dépensée par les professeurs pour renflouer les caisses. La moindre sortie payante doit être mûrement réfléchi car elle est souvent unique dans l'année scolaire.

Le théâtre coûte cher car il est vivant et je comprends que les théâtres ne peuvent baisser les prix d'entrée sans risquer de mettre la clé sous la porte. Mais si

j'emmène ma classe voir une représentation à 5 euros par enfants, j'utilise la quasi-totalité de ma coopérative de l'année. Cette coopérative est aussi celle qui me sert à acheter des livres, des jeux et du matériel pour la classe.

Vu le niveau social de nos familles, je ne peux demander plus d'1 ou 2 euros pour ce genre de sortie, en sachant que je ne le ferais pas plus d'une fois dans l'année et que certains auront du mal à participer.

J'ai travaillé un an dans une classe d'une école du VII^e arrondissement, la coopérative de classe était 5 fois supérieure à celle dont je dispose cette année. La coopérative d'école était énorme et l'association des parents d'élèves payait certaines sorties sans que l'on touche à nos coopératives. Emmener les élèves au théâtre n'était pas très compliqué, ils en étaient heureux, les projets étaient plus simples à concevoir. La plupart étaient déjà allés plusieurs fois au théâtre.

Les élèves avec qui je travaille maintenant ont une idée vague de ce que peut-être le théâtre. Pour la plupart, ils n'y sont jamais allés. Le centre de loisirs quelquefois a des places offertes par la mairie. Mais pour l'école, il n'y en a pas. Là où une pièce trouverait sa place dans la programmation de littérature, le professeur peut difficilement les emmener, par faute de moyens. Voilà la réalité de l'école face au théâtre. Une école qui a du mal à remplir sa mission, instruire et éduquer des enfants en essayant d'effacer les inégalités.

Cordialement,

Sofie Epelboin »

e!